

notre planète

Revue du Programme des Nations Unies pour l'environnement – Septembre 2011



ABDELAZIZ BOUTEFLIKA
UN COMBAT UNIVERSEL

ZHOU SHENGXIA
SAUVEGARDER
LA SÉCURITÉ ÉCOLOGIQUE

ANGELA CROPPER
UNE OCCASION À SAISIR

JEFFREY SACHS
AUX AVANT-POSTES

JOHANN ROCKSTRÖM
DES SEUILS COMMUNS



NOTRE PATRIMOINE COMMUN

La planète que nous partageons



Notre Planète, la revue du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

P.O. Box 30552 Nairobi (Kenya)

Tél. : (254 20) 762 1234

Fax : (254 20) 762 3927

Mél : unepub@unep.org

Les numéros de Notre Planète peuvent être consultés sur le site du PNUE

www.unep.org/ourplanet

ISSN 1013 – 7394

Directeur de publication : Nick Nuttall

Rédacteur : [Geoffrey Lean](#)

Coordonnatrice : [Mia Turner](#)

Responsable marketing : [Mohamed Atani](#)

Graphisme : [Amina Darani](#)

Éditeur : [Division de la communication et de l'information du PNUE](#)

Impression : [Progress Press](#)

Distribution : [SMI Books](#)

Les articles figurant dans cette revue ne reflètent pas nécessairement les opinions ou les politiques du PNUE ou des rédacteurs; ils ne constituent pas non plus un compte rendu officiel. Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du PNUE aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

* Dollars (\$) s'entend des dollars des États-Unis.

Photo de couverture : © iStockphoto



International Year of
CHEMISTRY
2011

Le PNUE encourage les pratiques respectueuses de l'environnement au niveau mondial et dans ses propres activités. Cette revue est imprimée sur du papier 100 % recyclé, en utilisant des encres d'origine végétale et d'autres pratiques respectueuses de l'environnement. Notre politique de distribution a pour objectif de réduire l'empreinte carbone du PNUE.



ABDELAZIZ BOUTEFLIKA : Un combat universel **PAGE 6**

Il est urgent de mettre en place une stratégie internationale intégrée pour combattre la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse.



PAGE 8

ZHOU SHENGXIA : Sauvegarder la sécurité écologique

Un engagement à prendre soin de la Terre et à construire un monde harmonieux.



PAGE 10

ANGELA CROPPER : Une occasion à saisir

La Conférence de Rio+20 doit adopter des objectifs plus ambitieux, à la hauteur de l'événement.



PAGE 14

JEFFREY SACHS : Aux avant-postes

Les zones arides sont frappées de plein fouet par le changement climatique, qui fait sentir ses effets sur la pauvreté, la santé, la faim et la paix même.



PAGE 20

JOHANN ROCKSTRÖM : Des seuils communs

Une gouvernance du patrimoine mondial s'impose pour veiller à ce que l'humanité ne franchisse pas les seuils de sécurité tolérables pour la planète.



PAGE 22

CHRIS REIJ : Reverdir le Sahel

Protéger et gérer la régénération naturelle des arbres suffit à accroître la production agricole et à réduire les conflits.



PAGE 26

STEPHEN J HALL : À la pêche aux solutions

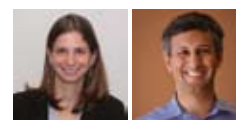
Comment assurer la durabilité des pêches, essentielles pour la sécurité alimentaire?



PAGE 28

MANFRED REINKE : Pôle position

Comment la communauté internationale s'est efforcée de préserver l'Antarctique.



PAGE 30

KELLY LEVIN and MANISH BAPNA : Adapter le patrimoine commun

Le changement climatique constitue le plus grand défi pour l'intégrité des biens communs, mais les gouvernements adoptent des stratégies d'adaptation qui pourraient être généralisées.

ET AUSSI

livres **PAGE 4**

réflexions **PAGE 5**

verbatim et chiffres **PAGE 17**

Le PNUÉ à l'œuvre **PAGE 18**

people **PAGE 24**

www **PAGE 33**

star **PAGE 34**

livres

www.unep.org/publications



World Resources Report 2010-2011 : Prise de décision dans un climat en plein changement

Institut mondial des ressources (WRI), Programme des Nations Unies pour l'environnement, Programme des Nations Unies pour le développement, Banque mondiale

Rédigé par le WRI, le PNUE, le PNUD et la Banque mondiale, ce rapport décrit avec analyse et perspicacité les grands enjeux environnementaux et du développement pour les décideurs du monde entier – gouvernements, société civile et entreprises. Le monde connaît déjà les effets destructeurs de la hausse des températures mondiales, du changement des rythmes de précipitations et des conditions météorologiques extrêmes. Devant de tels effets, il est urgent à court terme de porter secours aux sinistrés, comme ce fut le cas récemment à la suite des inondations sans précédent au Pakistan et de la canicule en Russie. Les effets à long terme se feront sentir pendant des décennies, touchant largement et plus intensément l'agriculture, l'approvisionnement en eau et les autres écosystèmes ainsi que les installations humaines. Pour faire face au climat, les décideurs des pays en développement doivent intégrer en urgence les risques liés aux changements climatiques dans les programmes et les politiques de certains domaines, tels que l'agriculture, la production d'électricité, la foresterie et la gestion de l'eau.

Adapting for a Green Economy: Companies, Communities and Climate Change [L'adaptation à une économie verte : entreprises, collectivités et changement climatique]

Samantha Putt del Pino, Eliot Metzger, Sally Prowitt, Pacte mondial des Nations Unies, Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et Oxfam

Ce rapport est une ressource pour les entreprises de portée nationale, régionale ou mondiale, désireuses d'intensifier leur orientation stratégique sur l'adaptation dans les pays en développement, pays où elles ont des activités, des chaînes d'approvisionnement, des employés et des clients actuels ou potentiels.

Ce rapport est également destiné aux décideurs nationaux et internationaux impliqués dans les discussions et les prises de décisions relatives au changement climatique et au développement durable, y compris ceux qui participeront à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012 (Rio +20). Il faut espérer que les conclusions du rapport seront également utiles à un plus large éventail d'acteurs, notamment les petites entreprises et les entreprises locales des pays en développement, en première ligne du changement climatique; les organisations de la société civile souhaitant renforcer leur action dans le domaine du changement climatique et du développement durable; et les décideurs sous-nationaux jouant un rôle clé dans l'élaboration d'une interface productive entre les gouvernements, les collectivités et les entreprises.

Afrique : Atlas de l'eau

Division de l'alerte rapide et de l'évaluation du PNUE

Cet Atlas montre en images les ressources de l'Afrique et leurs utilisations à travers 224 cartes et 104 images par satellite ainsi que quelque 500 graphiques et des centaines de photos irréfutables. Toutefois, l'Atlas est bien plus qu'une collection de cartes et d'images statiques accompagné de faits et de chiffres instructifs. Ses éléments visuels accompagnent de façon frappante une brève analyse de la question de l'eau en Afrique, illustrée par l'utilisation judicieuse d'études de cas. L'Atlas rassemble des informations sur l'eau en Afrique et son rôle dans l'économie et le développement, la santé, la sécurité alimentaire, la coopération transfrontalière, le renforcement des capacités et le changement environnemental en un seul volume complet et accessible.

Le PNUE a entrepris la réalisation de cet Atlas, à la demande du Conseil des ministres africains chargés de l'eau (AMCOW) et en coopération avec l'Union africaine, l'Union européenne, le Département d'État des États-Unis, l'United States Geological Survey [Commission géologique des États-Unis] et d'autres collaborateurs.



L'Atlas des littoraux et des océans Cartographier les écosystèmes, les ressources menacées et la conservation marine

Don Hinrichsen.

L'Atlas des littoraux et des océans est une évaluation complète des défis que représente la gouvernance de la planète bleue, une ressource mondiale commune. Il décrit en détail l'importance écologique, environnementale et économique de tous les littoraux mondiaux et de tous les océans. L'impact du changement climatique, de la croissance industrielle, du tourisme, de la pollution et de la surpêche ainsi que les mesures prises en matière de conservation sont bien illustrés par des cartes mondiales et régionales, du Golfe Persique à la Grande Barrière de Corail et en passant par la mer Baltique, la mer Noire, l'Atlantique Nord, la Méditerranée, la mer Rouge et le Golfe d'Aden, le Pacifique Sud et tous les autres grands cours d'eau mondiaux. C'est une contribution précieuse pour comprendre la science marine.

Taking Steps toward Marine and Coastal Ecosystem-Based Management – An Introductory Guide [Prendre des mesures vers la gestion des écosystèmes marins et côtiers-Guide d'introduction]

Tundi Agardy, John Davis, Kristin Sherwood, Ole Vestergaard

Ce guide rend accessible les réflexions sur les opérations menées à travers le monde, grâce aux expériences et aux leçons pratiques, sur les littoraux tropicaux jusqu'aux estuaires tempérés, en passant par les écosystèmes océaniques polaires. Il est important de noter que le processus est progressif et qu'il existe diverses voies vers la gestion des écosystèmes. Les réflexions transfrontalières, les actions avec les pays voisins et même avec des pays lointains joueront un rôle crucial.



Achim Steiner

Secrétaire général adjoint de l'ONU et
Directeur exécutif du PNUE

Moins de 9 mois avant la Conférence de Rio+20, la mobilisation s'intensifie au sein de la communauté mondiale, celle-ci prenant de plus en plus conscience de la nécessité de repenser les économies et de réformer un système international de gouvernance qui reste en deçà des attentes. Face à des problèmes très divers allant de la désertification à la perte de biodiversité, les mesures prises et les institutions créées pour faciliter leur application peinent à suivre le rythme et l'ampleur des changements environnementaux, sociaux et économiques.

Les gouvernements, la société civile et le secteur privé se réunissent dès à présent pour suivre, selon un calendrier convenu, une feuille de route visant à définir et ajuster leurs positions sur le double thème de Rio+20 — l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté; et la mise en place d'un cadre institutionnel pour le développement durable. Par exemple, en octobre prochain, les Parties à la Convention sur la désertification porteront notamment leur attention sur ces points : les moyens de subsistance dans les zones arides et l'agriculture durable.

Quelle que soit la question abordée, rien n'est clairement défini mais on voit se profiler un ensemble de propositions possibles de transformation en coopération — allant de l'expansion des énergies propres aux nouvelles méthodes de gestion des océans, de l'eau douce, de la sécurité alimentaire et de la préparation aux catastrophes.

Jusqu'à ce jour, les débats ont principalement porté sur l'économie verte. L'une des questions majeures est celle des subventions aux combustibles fossiles : selon certaines estimations, celles-ci se chiffrent à 400-600 milliards de dollars par an, soit quatre fois le montant nécessaire pour que l'aide publique au développement atteigne l'objectif de 0,7 %. Un autre sujet de réflexion concerne les marchés publics écologiques : les achats publics représentent en moyenne 23 % du PIB à travers le monde, ce qui suffirait, pense-t-on, à faire basculer des marchés entiers sur une voie plus durable. Parmi les autres thèmes étudiés on citera la réforme des accords bilatéraux d'investissement qui freinent l'adoption d'énergies propres ou encore la mise au point d'un indicateur de richesse plus précis que le PIB.

Entre-temps, plusieurs gouvernements — du Kenya à l'Allemagne, de la Malaisie à la France — ont fait part de leur volonté d'appuyer un renforcement ou une modernisation du PNUE dans le but de consolider le pilier environnement du développement durable. D'autres propositions de gouvernance ont été formulées, telles que la transformation en Conseil de la Commission du développement durable ou le regroupement de ses fonctions au sein d'un Conseil économique et social des Nations Unies renforcé.

Le principal chaînon manquant observé jusqu'à présent est un soutien politique de grande ampleur. Toutefois, le Brésil a fait part de sa détermination à jouer un rôle de chef de file, de même que plusieurs chefs d'État africains, asiatiques et européens. Si davantage de dirigeants de sensibilité analogue — y compris au sein de la société civile — se montrent disposés à fournir un appui, il y a de fortes chances que la promesse de Rio 1992 puisse finalement donner lieu à des bouleversements profonds, traduisant l'émergence d'une nouvelle détermination de la part de la communauté internationale à placer le développement durable sur le devant de la scène et au centre des préoccupations.



Luc Gnacadja

Secrétaire exécutif de la Convention des Nations Unies
sur la lutte contre la désertification (UNCCD)

Les sols, thème majeur de ce numéro de *Notre Planète*, constituent un élément essentiel du patrimoine mondial. Alors que la présence de terres productives s'avère indispensable au maintien de la vie sur Terre, leur superficie se réduit au rythme de 12 millions d'hectares par an à cause de la désertification et de la sécheresse. Au cours des 25 prochaines années, ce recul risque d'entraîner une réduction de la production alimentaire mondiale pouvant atteindre 12 % et une augmentation des prix mondiaux allant jusqu'à 30 %. Si nous envisageons sérieusement le passage à une économie verte, dans laquelle l'agriculture et la sécurité alimentaire s'insèrent dans le développement durable, nous devons adopter des pratiques d'utilisation

des terres écologiquement rationnelles. Pour cela, la portée mondiale de la désertification et de la dégradation des terres doit être reconnue à tous les niveaux. Sans sols sains, nous allons perdre d'autres éléments du patrimoine mondial, comme l'eau et la biodiversité.

L'importance des sols en tant que ressource commune planétaire n'est pas encore ancrée dans l'esprit des décideurs. Mais des signes de changement apparaissent. Le 20 septembre, les dirigeants mondiaux se réuniront à l'Assemblée générale de l'ONU, à New York, pour une réunion de haut niveau sur la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté. Le moment est venu d'adopter un nouveau paradigme où terres et sols sont considérés comme des ressources limitées. La famine et la sécheresse frappant actuellement la Corne de l'Afrique nous rappellent qu'il est essentiel de renforcer la capacité de résistance des communautés vivant en zones arides et de poursuivre la gestion durable des terres au niveau mondial si l'on veut assurer le bien-être futur d'une société internationale civilisée au XXI^e siècle. Le coût de l'action aujourd'hui est de loin inférieur au coût futur de l'inaction.

En termes pratiques, cela revient à faire en sorte que les pertes de terres ne se reproduisent plus — en parvenant, par exemple, à une « dégradation des terres nulle » dans le cadre de l'objectif mondial de développement durable. La viabilité à long terme des terres productives se trouve menacée mais, ensemble, nous pouvons inverser la tendance, à condition toutefois d'agir rapidement. Plus que jamais, la communauté internationale doit à présent intensifier ses efforts pour forger un partenariat mondial chargé d'arrêter et prévenir la désertification et la dégradation des terres et d'atténuer les effets de la sécheresse. La réduction de la pauvreté et la viabilité de l'environnement figureront au nombre des bénéfices rapides et durables de nos investissements.

Un combat universel



ABDELAZIZ BOUTEFLIKA
Président de
la République algérienne



La désertification et la dégradation des terres sont, au même titre que les changements climatiques et la diversité biologique, les défis majeurs de notre XXI^e siècle, défis d'autant plus complexes qu'il s'agit de phénomènes à caractère multidimensionnel sous-jacent à divers facteurs dont les principaux sont les variations climatiques et les activités humaines.

Ces phénomènes entraînent des conséquences économiques et sociales irréversibles, en

privant des centaines de millions d'habitants des terres qui les nourrissent, créant ainsi des sources supplémentaires de tension et accentuant les migrations.

La responsabilité internationale est indubitablement engagée dans la lutte contre la désertification, la sécheresse et la dégradation des terres. En effet, le combat universel contre ces fléaux s'impose à nous tous d'une manière urgente, du fait qu'ils provoquent le déracinement des populations



*« Le succès de cette lutte
repose sur
la mise en œuvre de trois
conventions
(sur le changement
climatique,
sur la biodiversité et
sur la désertification)
convenues lors du Sommet
de Rio en 1992. »*

touchées et remettent en cause la stabilité sociale, nous éloignant des objectifs de développement durable.

L'efficacité de cette lutte nécessite la mise en œuvre des trois Conventions de Rio. Elle dépendra également des financements et des technologies vertes que les pays riches consentiront à mettre à la disposition des pays les plus défavorisés.

L'Afrique est la région la plus durement touchée. De nombreuses études montrent qu'en l'absence de mesures urgentes et efficaces, notre continent perdra les deux tiers de ses terres arables à l'horizon 2025, annihilant ses efforts de développement et de protection de l'environnement.

La Déclaration du Millénaire (2000), les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), nous offrent des opportunités pour une bonne prise en charge des problèmes liés à la désertification et à la dégradation des terres.

L'Algérie s'est associée, très tôt, aux efforts multilatéraux dans la négociation et la consolidation de

la Convention. Elle a mis en œuvre d'importants moyens pour lutter contre les effets de la désertification et de la sécheresse dans les zones arides et semi-arides sur son propre territoire.

D'importants programmes, s'appuyant sur un cadre institutionnel approprié et couvrant 20 millions d'hectares, sont consacrés à la lutte contre la désertification et à la dégradation des terres dans ces zones arides et semi-arides, à travers le reboisement, la rationalisation de l'utilisation des espaces de pâturage, la sensibilisation et la mobilisation des autorités locales et des citoyens. Le Barrage vert, d'une superficie de 300 000 hectares, connaîtra également, d'ici à 2015, une extension de 100 000 hectares.

Une nouvelle carte nationale de sensibilité à la désertification par télédétection a été élaborée pour conforter ces efforts.

Par ailleurs, la lutte contre la désertification devrait aller de pair avec la reconnaissance des déserts comme des écosystèmes à part entière et comme des lieux spécifiques pour le développement durable, et ce, grâce aux ressources naturelles et à la biodiversité unique qu'ils recèlent. Leurs implantations humaines et leur richesse culturelle inestimable plaident pour une telle consécration.

Le Sud de l'Algérie abrite, en plein Sahara, deux immenses parcs nationaux à l'Ahaggar et au Tassili. Musées à ciel ouvert s'étendant sur une superficie totale de 452 000 Km². Ils font partie du patrimoine mondial. Un important projet pour la préservation de leur biodiversité et de leur héritage culturel est en cours de réalisation avec l'assistance du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

De plus en plus, il s'avère indispensable de mettre au point une stratégie internationale intégrée pour la protection de notre planète. L'engagement de la communauté internationale devrait être, dans ce cas précis, à la hauteur des défis auxquels nous sommes confrontés.



Sauvegarder la sécurité écologique



ZHOU SHENGXIA

Ministre de
la protection de l'environnement,
République populaire de Chine

L'écosystème terrestre, que forment l'atmosphère, les océans, les lacs, les sols, les prairies et les forêts, nourrit la Terre, notre belle et cordiale demeure, et assure, entre autres services, la régulation du climat, la conservation de l'eau, l'approvisionnement en nourriture et médicaments et l'apport de paysages naturels. Irremplaçable et essentiel, il constitue le fondement même de la subsistance et de la multiplication de l'humanité.

L'accélération du développement social et économique, surtout depuis le XX^e siècle, a rendu plus dommageable que jamais l'impact des activités humaines sur l'écosystème. Les fonctions de cet écosystème se dégradent rapidement et le conflit entre l'homme et la nature s'accroît. Le monde entier a commencé à

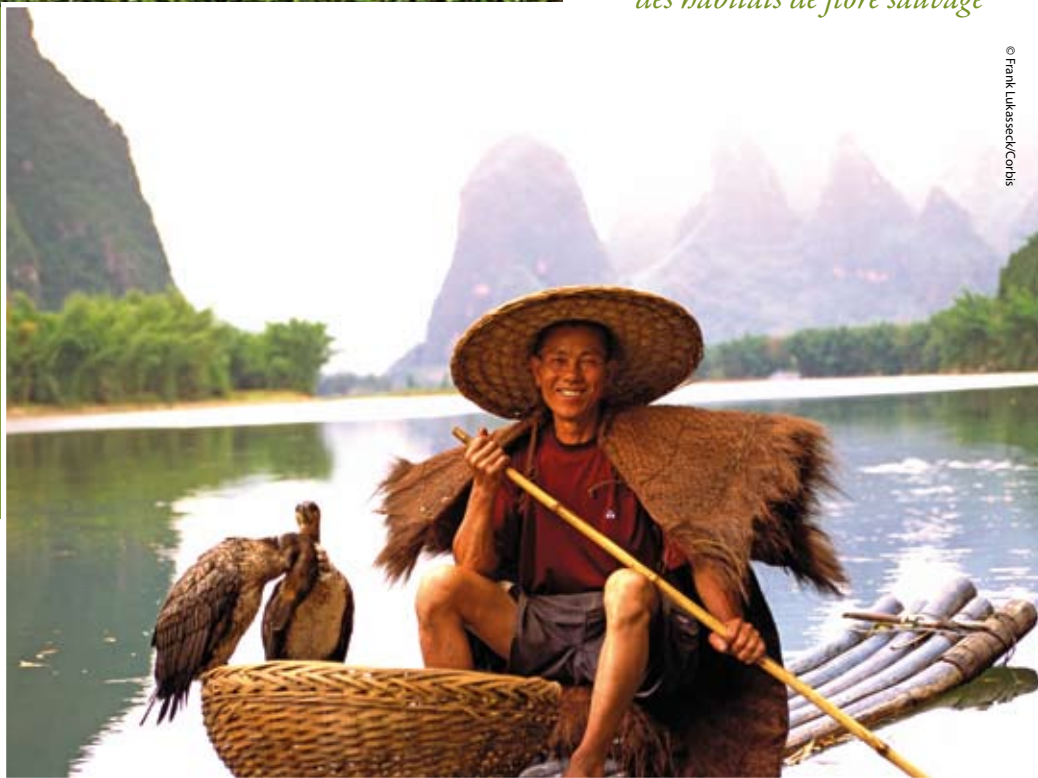
prendre conscience de cette situation lors de la première Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain en 1972. Ensuite, en 1992, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue à Rio de Janeiro, a permis d'aboutir à un large consensus sur le développement durable. Aujourd'hui, nous sommes profondément attachés au principe d'un développement équilibré intégrant l'économie, la société et l'environnement, qui forme à présent la base de la stratégie de développement de nombreux pays.

Deux mois après la Conférence de 1992, le Gouvernement chinois a élaboré « dix mesures pour l'environnement et le développement ». Au début de ce siècle, il a présenté une approche scientifique du développement à la fois axée sur la population, coordonnée et durable. Il déploie actuellement des efforts considérables pour promouvoir une civilisation écologique, s'emploie à édifier une société économe en ressources et respectueuse de l'environnement et s'est engagé sur une voie du développement minutieusement conçue censée engendrer la croissance économique, des vies prospères et des écosystèmes sains.

Des progrès remarquables ont été accomplis. Le Gouvernement a adopté une vingtaine de lois et règlements destinés à protéger l'environnement



*“ À la fin de 2010, Chine pays
comptait 2 588 zones protégées,
couvrant 14,9 % de sa superficie
terrestre : celles-ci protègent
85 % des écosystèmes terrestres,
40 % des zones humides naturelles,
85 % de la faune et
de la flore sauvages et 65 %
des habitats de flore sauvage ”*



© Frank Lukassek/Corbis

et les ressources naturelles, telles que la Loi sur la protection de l'environnement, la Loi sur les forêts et la Loi sur la protection du milieu marin. Dans son Plan national de développement économique et social, la Chine a imposé des niveaux admissibles pour les émissions causées par les principaux polluants. Les programmes de prévention et de lutte contre la pollution dans les principaux bassins fluviaux et les régions avoisinantes ont été poursuivis et plusieurs autres initiatives, notamment des projets de

conservation des forêts naturelles et des programmes visant à restituer certaines terres agricoles à la nature (forêts/prairies/marécages/lacs), ont également été menées. Parmi les conventions internationales ratifiées par la Chine figurent la Convention sur la diversité biologique, la Convention de Ramsar sur les zones humides et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Le pays a en outre développé une coopération bilatérale et multilatérale de grande ampleur.

Étant l'un des pays les plus riches au monde en matière de biodiversité, La Chine possède une grande variété d'écosystèmes terrestres et marins et abrite le plus grand nombre d'espèces dans l'hémisphère nord. À la fin de 2010, le pays comptait 2 588 zones protégées, couvrant 14,9 % de sa superficie terrestre : celles-ci protègent 85 % des écosystèmes terrestres, 40 % des zones humides naturelles, 85 % de la faune et de la flore sauvages et 65 % des habitats de flore sauvage. Toutefois, l'écologie demeure fragile. La quasi-totalité (90 %) des 393 millions d'hectares de prairies sont plus ou moins dégradés tandis que 27,5 % de la superficie terrestre sont touchés par la désertification. La Chine doit encore surmonter des défis redoutables pour assurer la protection de son milieu naturel.

Pour ce qui est de l'avenir, le Gouvernement chinois entend mettre en œuvre l'approche scientifique du développement envisagée, accélérer la transformation des modes de développement économique, élever le niveau de civilisation écologique et explorer une nouvelle voie pour la protection de l'environnement avec des coûts réduits, une rentabilité élevée, de faibles niveaux d'émission et une gestion durable pour principales caractéristiques. Tous les efforts possibles seront mis en œuvre pour concilier protection de l'environnement et développement économique — par la résolution des principaux problèmes environnementaux empêchant un développement équilibré et menaçant la santé publique — et pour appliquer des mesures judicieuses de réduction de la pollution. Il est prévu de mettre en œuvre la Stratégie et le Plan d'action nationaux pour la biodiversité (2011-2030), le Plan régional de construction écologique et de protection environnementale pour le plateau du Qinghai-Tibet ainsi que d'autres plans de conservation écologique pour certaines régions prioritaires. Les principaux écosystèmes fluviaux et lacustres seront également réhabilités. Toutes ces actions visent à garantir la sécurité écologique, à contribuer à protéger la Terre et à construire un monde harmonieux.

Une occasion à saisir



ANGELA CROPPER

.....
 ancienne Directrice exécutive
 adjointe du PNUE,
 récemment nommée Conseillère
 spéciale auprès du Directeur exécutif

La Conférence de Rio +20 qui doit se tenir l'an prochain représente pour les dirigeants politiques une occasion en or, vu la gravité, l'urgence et la complexité des questions économiques, sociales et environnementales auxquelles le monde se trouve confronté. Pour traiter les problèmes globaux de développement durable, une mobilisation et un engagement d'une telle ampleur s'imposent de façon plus pressante que l'élaboration de longues listes de mesures par secteurs d'activité, qui généralement ont déjà été établies lors de sommets mondiaux et de processus sectoriels.

Nous savons ce qu'il y a lieu de faire. Il faut à présent déterminer pourquoi l'application de ces résolutions tarde tant et doter la Conférence d'objectifs plus ambitieux afin de tirer pleinement parti de l'événement. Comment parvenir, à cette occasion, à lever certains des obstacles au développement durable? À quel type de résultats faudrait-il aboutir pour donner à la communauté mondiale les moyens de traiter certains des problèmes urgents, voire complexes, auxquels elle fait face?



Voici dix propositions d’approches ambitieuses qui nécessitent une direction politique et, par la suite, des engagements :

I. Orienter l’approche de la croissance économique de manière à servir les objectifs sociaux et à tenir compte des limites et impératifs environnementaux.

La Conférence se tiendra à un moment propice : la communauté mondiale comprend à présent beaucoup mieux les questions de développement durable et l’interdépendance entre l’économie, l’environnement et le bien-être humain. Mais cette compréhension n’est pas mise en pratique, les impératifs environnementaux et les objectifs de bien-être humain étant invariablement négociés comme des options et des éléments secondaires par rapport à la croissance économique. Cela freine le développement durable, qui unifie les objectifs économiques, sociaux et environnementaux – contrairement à l’approche qui consiste à ajouter des considérations environnementales et sociales uniquement lorsqu’elles n’ont pas d’incidence sur les résultats économiques.

La Conférence pourrait être l’occasion de redéfinir cette relation en mettant la croissance économique au service des objectifs sociaux que les gouvernements énoncent depuis longtemps et en reconnaissant et respectant les contraintes en matière de ressources et d’environnement. Il faudra pour cela porter une attention qualitativement différente aux décisions concernant les politiques, les investissements et autres mesures de développement de manière à ne pas sacrifier les résultats attendus en matière d’environnement et de bien-être humain au profit de la poursuite de la croissance économique.

« L’appropriation par la nation toute entière – et non par son gouvernement – des approches et mesures requises s’acquiert et se cultive. »

2. S’engager à réduire les inégalités aux niveaux national et mondial.

La Conférence pourrait attirer l’attention sur la façon dont l’approche économique actuelle engendre une pauvreté persistante et des inégalités croissantes, en faisant prendre conscience du fait que les moyens périphériques employés à l’échelle mondiale pour atténuer ces problèmes ne permettent pas de rattraper les retards. Les participants pourraient s’engager à réduire délibérément et sans délai ce déficit d’équité, tant au plan national qu’au plan international, et à mettre en place des arrangements permettant d’examiner le processus engagé de façon constante et approfondie aux niveaux mondial et national. Si cet objectif n’est pas atteint pour la génération actuelle, il ne faut guère s’attendre à pouvoir répondre au souci d’équité entre générations.

3. Exiger la formulation et l’application de mesures de développement plus appropriées.

On continue d’utiliser le produit intérieur brut comme principale mesure du développement alors que son caractère trompeur, en particulier dans une optique de développement durable, a été largement démontré. La Conférence pourrait recommander de s’employer sans tarder à établir, selon une procédure accélérée et un calendrier précis, un nouvel ensemble de mesures et d’indicateurs accordant une importance égale aux trois dimensions du développement durable. Cette caractéristique devra également se retrouver dans les systèmes de comptabilité du revenu national.



4. Exiger la communication par les entreprises d'informations sur les paramètres intégrés du développement durable.

Il importe de bien comprendre comment les activités économiques influent, au niveau national, sur les dimensions économiques, environnementales et sociales du développement durable. De nombreuses directives techniques ont été publiées sur les modalités de communication des données relatives au développement durable et certains pays imposent déjà, dans leur législation, cette importante obligation de compte rendu. La Conférence pourrait conclure à la nécessité de rendre cette notification nationale obligatoire, afin de pouvoir surveiller les pratiques d'entreprise et orienter les politiques et les arrangements institutionnels appelés à créer des conditions favorables. Cela aidera à évaluer les progrès accomplis au niveau national et, en cas d'application universelle, ne portera pas atteinte à la compétitivité.

5. S'engager à renforcer les investissements et les mécanismes de participation du public.

Le passage au développement durable ne peut s'opérer uniquement avec le concours des gouvernements. Ceux-ci ont pour rôle de guider les citoyens dans cette voie et de leur donner les moyens nécessaires. Il incombe aux sociétés de comprendre la nature des changements requis et de se préparer à les faciliter. L'appropriation par la nation toute entière – et non par son gouvernement – des approches et mesures requises s'acquiert et se cultive. Cela nécessite des programmes d'éducation qui renforcent la compréhension et sont susceptibles d'entraîner des changements de valeurs et de comportements; un accès à l'information pour permettre aux citoyens de faire des choix et d'apporter une contribution; et des mécanismes de participation et de consultation du public intégrés aux dispositifs de gouvernance nationale.

6. Décider une intervention corrective en faveur des intérêts économiques de la jeunesse.

Le chômage des jeunes – et les tensions qu'il provoque – est un phénomène universel. La Conférence pourrait décider d'établir un programme mondial pour la formation et l'emploi des jeunes destiné à leur fournir les compétences et les opportunités nécessaires pour parvenir à un partage plus équitable dans le processus du développement. Cette initiative pourrait s'avérer particulièrement utile si elle est liée à la nature et à l'éventail des compétences requises pour construire des économies vertes.

7. Accepter de prendre des mesures en vue de restaurer le patrimoine marin mondial.

Les données scientifiques relatives à la dégradation du patrimoine marin sont dénuées de toute ambiguïté et les politiques requises tout à fait claires, mais les décisions politiques ne suivent pas. Les mesures efficaces sont invariablement sacrifiées au profit des intérêts et usages nationaux tandis qu'une stratégie de laissez-faire prévaut à l'échelon mondial, même s'il est vital de remédier à cette détérioration à l'échelon mondial pour assurer la viabilité de l'environnement et le maintien de nombreux moyens d'existence. Si les pratiques et approches actuelles perdurent, les ressources du patrimoine marin continueront de se dégrader, peut-être de façon irréversible, en dépit des multiples politiques, programmes et instruments mis en place à tous les niveaux, à l'échelon d'un pays ou de la planète. Il faut absolument unifier ces initiatives et combler les lacunes, notamment en prêtant attention aux régions océaniques non couvertes par les mécanismes de gouvernance actuels. La Conférence pourrait déclarer son engagement en faveur de l'action systémique requise pour répondre à ce besoin et demander sa mise en application par la voie des processus mondiaux concernés.



« S'engager
à transformer
les systèmes de gestion
foncière et de production
et consommation
alimentaires de manière à
pouvoir atteindre la sécurité
alimentaire aux niveaux
national et mondial. »

8.
S'engager à transformer les systèmes de gestion foncière et de production et consommation alimentaires de manière à pouvoir atteindre la sécurité alimentaire aux niveaux national et mondial.

Il s'agit là d'une action essentielle à plusieurs titres : il faut éviter une nouvelle vague de conversion des forêts et terres humides provoquée par les pressions liées à l'objectif de la sécurité alimentaire mondiale; assurer l'utilisation durable des terres agricoles existantes; traiter les multiples facteurs à l'origine de la dégradation des terres et de la désertification; et répondre aux besoins d'environ 2 milliards d'individus qui vivent dans des systèmes écologiques menacés et subsistent au bas de l'échelle du bien-être humain. Les participants à la Conférence pourraient s'engager à accroître les investissements destinés à atténuer ces phénomènes et à adopter les politiques et mesures nationales requises.

9.
Aider les pays les moins avancés à accélérer leur progression vers le développement durable.

La Conférence pourrait assumer un rôle de chef de file pour le compte des 48 pays les plus défavorisés et créer les conditions requises pour un processus de transformation au sein du Partenariat mondial pour le développement. Elle

pourrait déterminer l'action corrective à adopter au niveau mondial pour les aider à surmonter les obstacles les empêchant d'utiliser les ressources nationales disponibles pour investissement, à accéder aux technologies modernes à des conditions abordables et à disposer des capacités techniques requises pour concevoir une transformation économique accélérée ainsi que le cadre institutionnel des politiques, législations, règlements et mesures fiscales qui seront nécessaires. Ces mesures comprendront également l'instauration et l'harmonisation d'une plateforme publique-privée d'investissement et de financement.

10.
S'engager à conclure un accord visant à accroître la disponibilité des énergies renouvelables, leur efficacité et les investissements qui y sont consacrés.

La Conférence pourrait encourager l'adoption d'un nouvel ensemble de mesures en matière d'énergie à l'échelle mondiale, faisant correspondre la demande énergétique (accès, économie et efficacité) et l'offre (notamment par le recours à des politiques d'incitation, des subventions, des investissements et le déploiement de sources d'énergie renouvelables). Ceci pourrait avoir un effet de levier important pour la recherche simultanée de réponses aux aspirations économiques, sociales et environnementales dans le contexte des objectifs fixés en matière de changement climatique et de développement durable.



Aux avant-postes



M. JEFFREY SACHS

Directeur,
Earth Institute Université
de Columbia

Les terres arides se trouvent aux avant-postes de la lutte contre le changement climatique; c'est aussi là que vivent les populations les plus pauvres et les plus vulnérables du monde. On y observe déjà les effets dévastateurs de l'évolution du climat sur la pauvreté, la survie, la santé, la faim, le bien-être humain et sur la paix même car ces régions lourdement frappées figurent aussi parmi les plus instables. La zone qui s'étend du Sénégal à l'Afghanistan se caractérise par une vulnérabilité extrême, où prédominent la pauvreté et la privation des besoins essentiels – que ce soit au niveau de l'alimentation et de la nutrition, de l'accès aux soins sanitaires et vétérinaires, de la sécurité pour les cultures et le bétail ou, bien sûr, de l'accès à l'eau. L'instabilité ne cesse de croître dans toute cette région : certains conflits imputés à des extrémismes ou discordes politiques ont souvent des causes profondes : la désertification, l'aggravation des sécheresses, l'irrégularité des précipitations, la fréquence accrue des mauvaises récoltes et, dans certaines régions, l'incapacité de cultiver dans des conditions sûres. La famine qui sévit actuellement dans la Corne de l'Afrique, forçant plus de 10 millions d'individus à lutter pour leur survie, met clairement en évidence les périls extrêmes que représentent la désertification et l'instabilité des zones arides.

« Plusieurs types de réponse sont nécessaires.

La première est scientifique.

Deuxièmement,

notre connaissance de l'adaptation des systèmes

humains, ou de leur

incapacité à s'adapter,

souffre de lacunes énormes.

Le troisième élément est, naturellement,

le recours à des mesures

d'adaptation au

changement climatique. »



De surcroît, la population a plus que quadruplé dans ces régions depuis le milieu du XX^e siècle. Le changement climatique frappe de plein fouet les zones à forte pression démographique – un phénomène extrêmement menaçant. Et pourtant ces problèmes ne bénéficient pas du degré d'attention et de réponse requis de la part des décideurs politiques. Même les approches classiques et axées sur la sécurité ne permettent pas de saisir au-delà de la manifestation superficielle de violences et de conflits un danger bien plus profond et encore plus menaçant, celui des risques écologiques liés au changement climatique, aux pressions démographiques et à bien d'autres types de tensions. Les interventions militaires ne règlent rien, impuissantes à résoudre des problèmes comme la faim, la survie du bétail et les tensions croissantes entre les populations sédentaires et les pasteurs nomades ou semi-nomades. On constate un manque d'approche scientifique cohérente, persistante et à l'échelle pour faire face à ces problèmes, ceux-ci ne bénéficiant pas des ressources et de l'attention politique voulues.

Plusieurs types de réponse sont nécessaires. La première est scientifique. Nous ne cernons pas parfaitement les incidences réelles des changements

mondiaux et régionaux sur les climats du Sahel, de la Corne de l'Afrique ou de l'Asie occidentale et centrale. L'une des priorités est de décrire de façon détaillée et complète la façon dont les régions arides perçoivent le signal climatique mondial. Nous avons besoin de modèles à échelle réduite et de preuves plus solides pour affiner les résultats des modèles plus larges concernant les menaces futures qui pèsent sur ces régions. Il faudrait aussi pouvoir disposer d'un ensemble fiable de données provenant des stations météorologiques pour parvenir à un compte rendu exhaustif et précis de l'évolution du climat au cours des 30 dernières années et obtenir non seulement des statistiques de référence pour l'avenir mais aussi une base infiniment plus riche permettant de déterminer l'origine des modifications observées.

Deuxièmement, notre connaissance de l'adaptation des systèmes humains, ou de leur incapacité à s'adapter, souffre de lacunes énormes. Que s'est-il réellement passé au sein des populations du Sahel depuis les sécheresses extrêmes des années 1970? Un certain rétablissement a été observé, mais dans quelle mesure

celui-ci est-il durable? Comment se portent les communautés nomades et semi-nomades? Peut-on obtenir des données beaucoup plus systématiques? Bien sûr, le Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification recueille de telles informations en grande quantité et, surtout, contribue à leur large diffusion auprès de la communauté scientifique et des acteurs du développement. Mais beaucoup reste à faire : il faut vérifier de tels changements sur place et en temps réel; utiliser la télédétection de façon plus systématique pour mesurer les fluctuations au niveau des éleveurs, des cheptels et des ressources et déterminer leurs vulnérabilités; et comprendre les incidences des pressions démographiques sur ces populations. Dans de nombreux endroits, les taux de fécondité atteignent toujours 6,7, voire 8 enfants par femme. Une catastrophe démographique semble se préparer en raison de l'énorme surcharge que doit supporter un écosystème déjà mis à mal et fragile et appelé à subir des pressions encore plus fortes à l'avenir. Des services modernes et généralisés de planification familiale doivent être mis en place afin d'atténuer le choc entre des populations en pleine expansion et les futures conditions climatiques.



*« comment les communautés
démunies vivant dans des
zones arides peuvent-elles
s'assurer que
la prochaine génération sera
dotée des compétences et
connaissances
nécessaires pour relever les
défis croissants auxquels elle se
trouve confrontée? »*

Le troisième élément est, naturellement, le recours à des mesures d'adaptation au changement climatique. Ces interventions font cruellement défaut; elles vont de la préparation aux situations d'urgence à d'autres types de stratégies d'atténuation des risques telles que la création d'assurances financières, la diversification des activités économiques ou l'établissement d'autres méthodes de gestion de l'espace naturel et de stockage de l'eau.

Les communautés appauvries confrontées à des chocs et défis multiples ont besoin d'une approche globale. Le projet Villages du Millénaire a contribué à lancer ce type de stratégie dans les régions arides, notamment à Dertu, au Kenya, près de la frontière somalienne. Sa stratégie intégrée porte sur cinq domaines essentiels. Le premier concerne l'ensemble de la production animale et culturale. Le second a trait au système sanitaire, qui subit des chocs violents liés au climat et doit surmonter des défis énormes comme les épidémies de paludisme, de fièvre de la vallée du Rift, de peste bovine ou d'autres maladies endémiques. Le troisième aspect est l'éducation: comment les communautés démunies vivant dans des zones arides peuvent-elles s'assurer que la prochaine génération sera dotée des compétences et connaissances nécessaires pour relever les défis croissants auxquels elle se trouve confrontée? Le quatrième champ d'action a trait aux infrastructures; il revêt une importance critique et couvre des domaines divers, à commencer par l'eau

– notamment l'irrigation, le stockage et la sécurité d'approvisionnement en cas de sécheresse – de même que le transport, le stockage, l'accès des communautés locales aux marchés régionaux et internationaux, les télécommunications et la connexion à internet, qui peut être un outil puissant pour ces populations souvent très dispersées. Enfin, le cinquième aspect est le développement des activités commerciales, en particulier dans le domaine de l'élevage où un apport accru de valeur ajoutée permettrait d'améliorer sensiblement le bien-être des communautés.

En 2008, le Comité du changement climatique et du développement mis en place par le Gouvernement suédois publiait un rapport sur le changement climatique et les

zones arides dans lequel il formulait des recommandations sur la façon de renforcer la capacité de résistance, l'adaptabilité, la préparation aux situations d'urgence et les stratégies d'atténuation des risques. Il proposait la mise en œuvre à grande échelle de projets pilotes d'adaptation à base communautaire impliquant des populations pauvres et vulnérables de régions arides, en zone rurale et urbaine. Trois ans plus tard, cette proposition est sur le point d'être suivie d'effet : l'Éthiopie, la Somalie, le Kenya, l'Ouganda, Djibouti et le Sud Soudan se sont regroupés au sein d'une Initiative pour les terres arides. Ces pays s'attacheront à appliquer les meilleures pratiques et les technologies les plus avancées pour aider leurs communautés pastorales à se sortir de la pauvreté extrême et de la famine avec le concours de divers partenaires, notamment Ericsson, Airtel, Novartis, Sumitomo Chemical, et la Banque islamique de développement. Des actions communautaires fondées sur des données scientifiques doivent absolument être menées pour répondre aux besoins qui se posent aux plans de la santé, des soins vétérinaires, des infrastructures (notamment pour le stockage de l'eau), de l'éducation des enfants, de l'amélioration de la survie des troupeaux et de l'accès aux marchés. Ces initiatives capitales revêtent une importance croissante, non seulement pour le bien-être de ces communautés mais aussi pour prévenir tout risque d'amplification des conflits violents.

citas

Achim Steiner, Directeur exécutif du PNUE

« Le monde ne peut plus retarder la restauration de la santé et de la richesse des océans. »

Jesse Ausubel, Vice-Président de la Fondation Alfred P. Sloan et co-fondateur de Census of Marine Life

« Il reste à découvrir plus d'un demi-million de champignons et de moisissures, semblables à ceux qui ont donné aux hommes le pain et le fromage. »

Luc Gnacadja, Secrétaire exécutif de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

« Les sécheresses n'arrivent pas du jour au lendemain. Nous insistons sur la nécessité de trouver des solutions à long terme face aux famines dans les régions sujettes à la sécheresse. »

Andreas Carlgren, Ministre suédois de l'environnement

« Il est urgent d'estimer le coût des services écosystémiques. »

Christiana Figueres, Secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

« Aucune nation ne résoudra seule la question du changement climatique. Et aucune nation n'est la seule à en ressentir ses effets. »

Zhou Shengxian, Ministre chinois de l'environnement

« La protection de l'environnement est la voie du développement. »

Georg Kell, Directeur exécutif du Pacte mondial des Nations Unies

« Le commerce ne peut prospérer que dans des environnements stables et favorables. »

chiffres

2,2 million

Nombre d'espèces vivant dans les profondeurs océaniques — **Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du PNUE**

500 millions

Nombre de personnes dans les pays en développement dépendant de la pêche et de l'aquaculture pour vivre — **Achim Steiner**

145

Nombre de pays partageant au moins un bassin hydrographique international — **PNUE**

150–200 milliards

Nombre en dollars de la valeur annuelle estimée des produits forestiers commercialisés dans le monde — **Sustaining forests: investing in our common future**

5–10 millions

Nombre d'hectares de terres agricoles perdus chaque année en raison de la dégradation des terres — « **Une approche des écosystèmes concernant l'eau et la sécurité alimentaire** » et **Institut international de gestion de l'eau (IWMI)**

2,1 milliards

Nombre de personnes dans le monde vivant sur des terres arides — **Évaluation des écosystèmes pour le millénaire**

50 milliards

Nombre d'oiseaux migrateurs parcourant chaque année des distances phénoménales par delà les frontières et les régions dans le monde — **Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA)**

12 millions

Nombre de personnes touchées par la sécheresse dans la Corne de l'Afrique — **Guardian**

90

Pourcentage de prairies et de pâturages dégradés sur les 393 millions d'hectares que compte la Chine, alors que 27,5 % de ses territoires connaissent une désertification — **Zhou Shengxian, Ministre chinois de l'environnement.**

Le PNUE à l'œuvre

Le PNUE mène un large éventail d'activités pour promouvoir et faciliter le développement et l'adaptation de technologies propres. Vous trouverez ci-après un certain nombre d'exemples récents. Pour avoir plus de renseignements sur le travail que fait le PNUE dans le domaine des changements climatiques, vous pouvez consulter le site www.unep.org/unite/30Ways



© Marie Tjanes/Stockphoto

De nouveaux « outils géniaux » pour la conservation des oiseaux d'eau et des zones humides

Un outil innovant pour étudier le comportement migratoire des oiseaux d'eau a remporté le premier prix ESRI du concours international de cartographie pour la conservation. L'Outil de réseau de sites critiques (CSN) et le Kit de formation « Voie de migration » (FTK) sont des produits du projet Wings over Wetlands à l'échelle des voies de migration (WOW), la plus grande initiative jamais lancée pour la conservation des oiseaux d'eau, menée dans 118 pays dont ceux de l' Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA).

Le projet WOW est financé par le FEM (Fonds pour l'environnement mondial), le Gouvernement allemand et plusieurs autres donateurs. Il est mis en œuvre par le PNUE en partenariat avec les principales organisations de conservation mondiale telles que Wetlands International, BirdLife International, l'AEWA, la Convention de Ramsar sur les zones humides et le PNUE-WCMC (Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature) ainsi que le Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS).

Environ 50 milliards d'oiseaux migrateurs parcourent chaque année des distances phénoménales, par delà les frontières et les régions du monde, sur des milliers de kilomètres. Ils constituent un lien entre les pays et les écosystèmes et sont ainsi l'une des plus grandes merveilles du monde. Au cours de leur migration, les oiseaux migrateurs s'arrêtent dans différents habitats et leur santé est un indicateur important de l'état de notre environnement.

L'outil CSN sera déterminant pour améliorer notre compréhension de la migration des oiseaux d'eau et permettra de promouvoir leur conservation grâce à une meilleure gestion et des décisions plus éclairées à l'échelle des voies de migration. Il combattra également les effets néfastes du changement climatique en protégeant les zones humides et leurs précieux habitats utilisés par les oiseaux d'eau. Ces habitats sont également importants pour la subsistance de millions de personnes dans les communautés rurales vivant autour de ces zones humides.

Le PNUE remporte le prix ONU21 pour la neutralité climatique



Le PNUE remporte le prix ONU21 pour la neutralité climatique. Le PNUE a été désigné comme le co-lauréat du prix avec le Département de l'appui aux missions, lors d'une cérémonie à l'Auditorium de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld au Siège de l'ONU à New York en août. Décernés chaque année, les prix ONU21 récompensent les initiatives exceptionnelles des membres ou des équipes du personnel des Nations Unies pour améliorer la mise en œuvre des programmes de l'Organisation et pour promouvoir ses valeurs. Ces parcours sont une source d'inspiration pour les autres membres du personnel, invités à suivre leur exemple, à reproduire les bonnes pratiques et à faire de grands progrès pour améliorer la mise en œuvre des programmes et des services de l'ONU.

Le PNUE œuvre pour la neutralité climatique depuis 2008 et mène des efforts constants pour promouvoir la durabilité au sein des Nations Unies. L'an dernier, il était le premier organe des Nations Unies à publier une Stratégie de réduction des émissions, dont un objectif de réduction des émissions de 3 % par an en 2010-2012 (à partir des niveaux de 2009). La mise en œuvre de ces mesures efficaces pourrait faire économiser au PNUE environ 800 000 dollars par an. Le nouvel édifice qui abrite les sièges du PNUE et d'ONU-HABITAT à Nairobi est également la nouvelle référence en matière de bâtiments durables, depuis son inauguration par le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon en mars 2011.



Des seuils communs

La pression qu'exerce l'homme sur la planète atteint un niveau de saturation qui risque, s'il est dépassé, de mettre en péril le développement social et économique. Ce phénomène est nouveau, tout comme ses effets sur notre patrimoine mondial – la couche d'ozone stratosphérique, le système climatique, la biosphère, l'hydrosphère et la cryosphère – vérifiés par des observations empiriques au cours des 20 dernières années. Parmi les manifestations observées on peut citer l'érosion rapide de la couche d'ozone; un appauvrissement constant et extrêmement rapide de la biodiversité; la dégradation de la qualité de l'air, des sols et de l'eau douce; la pollution par les aérosols et la pollution chimique à des échelles régionales; et enfin, le changement climatique et l'appropriation inconsidérée de ressources naturelles aussi limitées que le pétrole et le phosphore. Les effets constatés commencent à menacer les économies dans le monde entier.

L'influence de l'homme atteint une ampleur telle qu'elle laisse supposer l'avènement d'une nouvelle ère géologique, l'Anthropocène, où l'humanité constitue une force

planétaire géologique. Il est donc probable que nous soyons en train de nous extraire de notre époque actuelle, l'Holocène, une période interglaciaire commencée il y a 10 000 ans et qui a fourni des conditions environnementales extrêmement stables, permettant le développement mondial que nous connaissons.

Les éléments moteurs de cette mondialisation des problèmes environnementaux apparaissent vers le milieu des années 1950. Jusque là, l'impact de l'humanité sur le patrimoine mondial était resté relativement faible – les effets sur l'eau, la terre et l'air produits par quelque 200 années d'industrialisation se limitant principalement à des phénomènes locaux ou régionaux. À partir du milieu du siècle dernier, l'activité humaine s'intensifie. Le métabolisme industriel s'amplifie et on relève alors un accroissement considérable du bien-être social, de la croissance des PIB, de la population, des améliorations sanitaires et de l'impact de l'homme sur l'environnement. C'est donc à partir de ce moment-là que les changements



JOHANN ROCKSTRÖM

Directeur de l'Institut de l'environnement de Stockholm

environnementaux se manifestent à l'échelle mondiale pour pratiquement tous les paramètres essentiels à notre bien-être : depuis la perte d'habitats jusqu'au changement climatique.

Trois autres facteurs interdépendants accentuent le défi. Le premier est la croissance de la population et de la prospérité : nous serons fort probablement 9 milliards en 2050, contre 7 milliards aujourd'hui, dans un monde qui s'urbanise rapidement et devient plus prospère (la majorité de la population mondiale, qui reste pauvre, n'a jusqu'à présent revendiqué qu'une part limitée du patrimoine mondial, alors qu'elle a droit au partage de cette richesse). Deuxièmement, les scientifiques lancent des mises en garde de plus en plus alarmantes contre le risque de changements abrupts et irréversibles, lorsque les systèmes – des écosystèmes locaux au climat – atteignent des points de non-retour. Cette évolution risque d'entraîner des bouleversements catastrophiques des conditions environnementales pour les pays et les régions, qui peuvent être déclenchés par des modifications du patrimoine mondial telles que l'accumulation croissante des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, provoquant une déstabilisation de la calotte glaciaire au Groenland. Troisièmement, notre dépendance sociale et économique à l'égard des services écosystémiques pour assurer notre bien-être apparaît de plus en plus clairement, qu'il s'agisse de fonctions locales comme la présence de sols fertiles ou bien mondiales telles qu'un Arctique stable.

Dans ce nouvel Anthropocène, le développement humain est à repenser. Nous devons sans tarder redresser

*« Une gouvernance
du patrimoine mondial
est indispensable pour
pouvoir atteindre
le développement durable et,
par voie de conséquence,
le bien-être humain.
Nous ne pouvons plus nous
concentrer uniquement
sur les priorités nationales
en matière de développement
économique et de protection
de l'environnement. »*

les courbes négatives de l'évolution mondiale de l'environnement pour pouvoir naviguer dans un espace de manœuvre sûr au sein du système terrestre. Le patrimoine mondial doit être gouverné comme une partie intégrante du développement national et régional.

Dans un tel contexte, le concept de seuils planétaires offre un cadre d'action. Il permet d'identifier les processus environnementaux qui déterminent la stabilité des éléments du système terrestre — et propose,

pour chacun de ces processus, des limites viables applicables aux principales variables du changement. Ces seuils ont été établis afin d'éviter les points de basculement susceptibles de causer des perturbations soudaines et délétères aux niveaux régional et mondial. Neuf processus dotés de limites planétaires ont été proposés. Il s'agit des trois patrimoines mondiaux concernant lesquels les données disponibles montrent des seuils limites majeurs — changement climatique, appauvrissement de la couche d'ozone et acidification des océans — et de certains processus régulateurs qui déterminent la résilience des principaux biomes (et, en fin de compte, du système terrestre) : changements d'exploitation des sols, consommation d'eau douce, taux de diminution de la biodiversité et interférences humaines avec les cycles mondiaux de l'azote et du phosphore. Les deux derniers sont la pollution chimique et la pollution atmosphérique par les aérosols. Pour les sept premiers processus, des seuils de sécurité ont été quantifiés et choisis à l'extrémité inférieure — où la probabilité de risque est moins élevée — de la fourchette d'incertitude établie par les scientifiques, afin de respecter le principe de précaution. Pour le changement climatique, par exemple, le plafond a été fixé à 350 ppm de CO₂ (parties par million) alors que la science situe le risque de basculement entre 350 et 550 ppm de CO₂.

Ensemble, ces neuf seuils planétaires constituent pour l'homme un espace de manœuvre sûr. Une première analyse indique que le seuil a été transgressé pour le changement climatique, l'appauvrissement de la biodiversité et l'extraction de l'azote de l'atmosphère. Cela nous place dans une zone glissante et dangereuse où les points irréversibles ne sont pas à exclure : la fonte accélérée des glaces dans l'Arctique est sans doute le signe annonciateur précoce d'une telle dynamique non linéaire.

Une gouvernance du patrimoine mondial est indispensable pour pouvoir atteindre le développement durable et, par voie de conséquence, le bien-être humain. Nous ne pouvons plus nous concentrer uniquement sur les priorités nationales en matière de développement économique et de protection de l'environnement. L'influence exercée par l'ensemble des pays sur le patrimoine mondial — jusqu'à un point de saturation environnementale croissante — engendre des réactions à travers le monde qui influent sur les économies locales. Nous ne pouvons pas non plus nous préoccuper uniquement du changement climatique. Il faut à présent s'atteler à résoudre des problèmes planétaires de viabilité pour les principaux processus environnementaux liés à la stabilité des systèmes biophysiques de notre planète.

Le concept de seuils planétaires peut servir à faciliter la gouvernance de nos patrimoines mondiaux. Nous devons reconnaître les implications sociales d'une existence délimitée par des seuils de sécurité qui, cumulés, doivent être maintenus à des niveaux acceptables à l'échelle mondiale. Ainsi, aucun pays ni aucune région ne peut s'approprier une plus grande part du patrimoine mondial sans le déclarer en toute transparence à tous les autres pays et sans avoir adopté des mécanismes garantissant que l'utilisation cumulée de l'espace planétaire se fait dans des limites sûres. Pour pouvoir respecter un espace de manœuvre sans danger au cours de l'Anthropocène, dans un monde caractérisé par une population et une prospérité croissantes, il faudra distribuer l'espace planétaire entre les nations. Ceci représente, pour le moins, une tâche redoutable mais nécessaire, qui, si elle est menée à bien, profitera à l'humanité toute entière pendant des générations.





CHRIS REIJ

.....
 Animateur,
 African Re-greening Initiatives,
 Vrije Universiteit, Amsterdam

Reverdir le Sahel

Le Sahel est le théâtre d'une initiative surprenante. D'après de récentes études portant sur les tendances à long terme de l'agriculture et de l'environnement dans les régions densément peuplées de Maradi et de Zinder (Niger), la protection et la gestion de la régénération naturelle des arbres et des buissons ont suffi à faire reverdir quelque 5 millions d'hectares. Le Sahel, si ce n'est même l'Afrique, connaît donc sa plus grande transformation environnementale. Les chercheurs avaient remarqué le verdissement des terres agricoles dans certains villages, mais ce n'est qu'en 2006 qu'ils ont saisi l'ampleur de ce phénomène, initié en 1985. Depuis, il a été mis en évidence par des images satellites à haute résolution combinées à des visites de terrain.

Au cours des 20 dernières années, 200 millions d'arbres ont poussé sur les champs cultivés au Niger. Alors que 20 ans auparavant, il n'y avait que 2 ou 3 arbres par hectare, sur les exploitations agricoles on en compte aujourd'hui 40, 60, voire plus de 100.



Mais les agriculteurs n'ont pas planté ces arbres : ils ont simplement protégé les arbres et les buissons, dont la régénération s'est faite spontanément à partir de systèmes racinaires souterrains ou de graines retenues dans la couche arable. Le résultat est près de 20 fois supérieur à celui de tous les projets de plantation d'arbres au

Niger. En effet, sur la même période, sur les 65 millions d'arbres plantés dans le cadre de ces projets, seuls 20 % en moyenne ont survécu. De plus, le coût est très faible pour les agriculteurs, car la régénération naturelle ne nécessite pas de pépinières d'arbres ou le transport de plants jusqu'aux sites de plantation.

« Les conflits
entre éleveurs
et agriculteurs
ont diminué d'environ
80 % avec
le reverdissement
des terres : plus de
ressources signifie plus
à partager. »



Quelles sont les raisons de ce succès? Les sécheresses sahéliennes et la crise environnementale des années 1970 et 1980 ont poussé de nombreux agriculteurs à agir. Ils ont dû lutter contre la dégradation des terres ou émigrer. Une organisation non gouvernementale a lancé le processus au milieu des années 1980 en offrant

une aide alimentaire aux agriculteurs durant deux années de sécheresse, en échange de la protection de la régénération naturelle. Les agriculteurs ont rapidement pris conscience des avantages du verdissement. Une enquête menée auprès d'environ 400 agriculteurs a montré que :

- ✔ Les arbres réduisent la vitesse du vent. Le sable ne détruit donc plus les jeunes plants. Par conséquent, les agriculteurs ne plantent plus qu'une seule fois, au lieu de trois ou quatre auparavant;
- Certaines espèces d'arbres
- ✔ produisent du fourrage, permettant aux agriculteurs d'augmenter le nombre de leur bétail;
- Au lieu de servir de combustibles,
- ✔ tous les excréments sont utilisés sur les cultures, aidant à maintenir et améliorer la fertilité des sols;
- Les agriculteurs savent que
- ✔ certaines espèces, notamment *Faidherbia albida*, améliorent la fertilité du sol en fixant l'azote de l'air (selon leur densité et leur âge, ils peuvent fixer 80 à 90 kg par hectare);
- Les femmes ne passent que
- ✔ 0,5 heures par jour à ramasser du bois au lieu de 2,5 heures il y a 20 ans;
- Les arbres contribuent à la
- ✔ sécurité alimentaire : en cas de mauvaises récoltes, ils offrent des feuilles et des fruits comestibles;
- Pendant les années de
- ✔ sécheresse, les agriculteurs pauvres peuvent littéralement survivre en vendant du bois pour acheter de la nourriture;
- Les conflits entre éleveurs et
- ✔ agriculteurs ont diminué d'environ 80 % avec le reverdissement des terres : plus de ressources signifie plus à partager.

Un rapport publié par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires estime que les nouveaux systèmes agroforestiers des 5 millions d'hectares reverdis

produisent 500 000 tonnes supplémentaires de céréales par an, nourrissant 2,5 millions de personnes supplémentaires. Les arbres, par ailleurs, sont des capitaux immobilisés, favorisant la production agricole globale et réduisant ainsi la pauvreté rurale. Les nouveaux arbres produisent au moins 200 millions d'euros par an, revenant entièrement aux agriculteurs sous forme de produits ou de liquidités.

Ce processus de reverdissement agricole ne se limite pas à quelques régions du Niger. Le Sahel voit surgir de nombreux systèmes agroforestiers, grands et petits. C'est ainsi que les agriculteurs des plaines Seno, au Mali, entre le plateau Dogon et la frontière avec le Burkina Faso, s'efforcent de protéger et gérer des arbres sur 450 000 hectares. Environ 90 % des arbres ont moins de 20 ans. De même, après une visite des régions reverdies du Niger, les agriculteurs de la région de Kaffrine au Sénégal ont commencé à favoriser la régénération naturelle sur leurs terres. Environ 30 000 hectares sont déjà reverdis et l'initiative se répand comme une trainée de poudre.

L'African Re-greening Initiative [Initiative pour le reverdissement en Afrique] (ARI) œuvre actuellement au Burkina Faso, au Mali et au Niger et souhaite étendre ce succès à d'autres pays africains. Sa stratégie consiste à organiser des visites d'étude entre agriculteurs, à engager un dialogue sur les politiques nationales, en particulier la politique agricole et la législation forestière, ainsi qu'à sensibiliser les médias nationaux et internationaux au reverdissement.

Le développement de l'agroforesterie accroît la production globale et crée des systèmes agricoles plus résistants à la sécheresse. Son faible coût en fait la seule option majeure pour l'agriculture intensive accessible aux petits agriculteurs en Afrique, qui manquent de capitaux et de ressources. L'expérience montre que lorsque les agriculteurs se considèrent comme propriétaires de leurs arbres, ils n'hésitent pas à investir. Car, comme les agriculteurs du Tigray (Éthiopie) l'affirment : « Les arbres sont notre épine dorsale ».

CHARLES et SHO SCOTT

Charles et Sho Scott sont des passionnés de sports d'endurance. Ils mettent leur passion au service de l'environnement. En 2009, M. Scott et son fils de 8 ans ont été nommés « Héros du Climat » par le PNUE. Ils ont parcouru en tandem la partie continentale du Japon, couvrant 4 000 km en 67 jours, pour amasser des fonds pour la « Campagne pour un milliard d'arbres » lancée par le PNUE.

Plus récemment, ils ont fait un trek en tandem à travers l'Islande, long de 2 500 km, en compagnie de la sœur de Sho, âgée de 4 ans, dans une remorque de vélo. Charles écrit actuellement un livre sur son épopée japonaise, intitulé « Rising Sons ».



MICHAEL SAM MULI et RUTH CHERONO SEGO

Michael Sam Muli, 18 ans, et Ruth Cheronó Sego, 23 ans, sont les Envoyés spéciaux de l'environnement pour le Kenya choisis par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et par Bayer, une entreprise mondiale innovatrice, dotée de compétences-clés dans les domaines de la santé, de la nutrition et des matériaux de haute technologie.

M. Muli, étudiant en génie environnemental et des biosystèmes à l'Université de Nairobi, a présenté un projet d'énergie propre : le bois de chauffage et le charbon de bois, utilisés par les ménages comme combustibles pour cuisiner, sont remplacés par des briquettes composées de feuillage séché et de déchets de papier. Le projet vise à réduire les émissions de carbone issues de la combustion des combustibles fossiles et à créer des emplois et des revenus pour la population locale, grâce à la production et la vente des briquettes combustibles plus propres.

Mlle Sego, étudiante en santé environnementale à l'Université de Kenyatta à Nairobi, a présenté une proposition sur la production durable d'huile de ricin comme biocarburant. Le projet présente comment la plante de ricin, plante indigène à l'Afrique orientale, peut être durablement cultivée au Kenya pour répondre aux besoins en carburant des communautés sans affecter la production vivrière.

SYLVIA EARLE

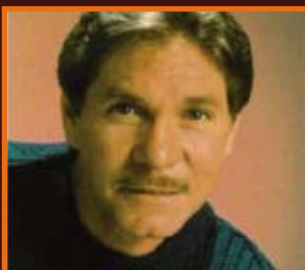
Océanographe animée d'une passion très profonde pour l'environnement, Sylvia Earle est également chercheuse, exploratrice et conférencière. Elle a dirigé plus de 60 expéditions et a passé plus de 6 000 heures sous l'eau, y compris à la tête de la première équipe féminine d'aquanautes. Elle a également établi un record de plongée en solo à 1 000 mètres de profondeur (3 300 pieds).

Elle a fait d'énormes efforts pour sensibiliser le public aux dégâts causés dans nos mers et nos océans par la pollution et la dégradation de l'environnement. Elle a reçu plus de 100 distinctions nationales et internationales, dont le Prix TED 2009 pour sa proposition de créer un réseau mondial d'aires marines protégées. Pour elle, ces aires marines sont « des lieux d'espoir pour sauver et restaurer le cœur bleu de la planète ».

KWON BYONG HYON

Kwon Byong Hyon, Ambassadeur de la République de Corée, est le premier Champion pour la gestion durable des terres de la Convention sur la lutte contre la désertification.

Avocat de profession, il a mené une brillante carrière diplomatique et internationale. Il a mis en place l'organisation « Future Forest » pour sensibiliser à la désertification. En 2005, il a commencé à ériger une muraille composée de forêts naturelles pour « dompter le dragon jaune », c'est-à-dire les déserts, appelé la « Grande muraille verte de l'amitié sino-coréenne ». Son objectif – un milliard d'arbres plantés dans le désert chinois de Kubuchi – montre que la récupération des terres dégradées est possible. La Grande muraille verte atteint déjà 70 % de réussite.



CHRISTOPHER STONE

Alors que le monde se prépare pour la Conférence de Rio +20 l'an prochain, Christopher Stone a beaucoup à nous apprendre, grâce à son expérience dans l'élaboration de résolutions sur le droit international de l'environnement pour le Sommet de la Terre en 1992. Expert et professeur de questions environnementales et mondiales, Christopher D. Stone a travaillé dans plusieurs domaines, dont le droit international de l'environnement, l'éthique environnementale et le commerce et l'environnement.

Stone a étudié une variété de domaines en lien avec la durabilité, y compris les énergies nouvelles, le changement climatique, la biodiversité et la politique relative aux océans. Il est conseiller auprès de la Fondation pour le droit international de l'environnement et le développement à Londres et pour le Centre pour le droit international de l'environnement.



MARK DODD

Le Prix 2011 du meilleur film indépendant de l'International Wildlife Film Festival [Festival international du film dédié à la nature] a été décerné au réalisateur britannique Mark Dodd pour son documentaire sur Yacouba Sawadogo, « L'homme qui a arrêté le désert ». Ce petit agriculteur du Burkina Faso a fait renaître une technique agricole traditionnelle pour restaurer des terres stériles. Ce film magnifique montre comment la détermination d'un seul homme profite à plusieurs milliers de personnes au Sahel, en Afrique. Il ne manquera pas de vous émouvoir et de vous inspirer.



À la pêche aux solutions



STEPHEN J. HALL

Directeur général
du Centre mondial sur
le poisson

Depuis une trentaine d'années, le poisson représente la plus importante source de protéines animales dans le monde. Mais si la consommation mondiale par habitant a presque doublé sur cette période, elle reste faible dans la plupart des pays d'Afrique et dans certaines régions d'Asie.

Dans ces régions frappées par la malnutrition, le poisson constitue le principal aliment d'origine animale, bien plus qu'en Europe, au Japon, en Australie ou en Amérique du Nord. Mais, paradoxalement, ces populations en consomment moins. Ainsi, dans six pays d'Afrique subsaharienne, le poisson compte pour plus de la moitié de l'apport en protéines animales. Cependant, la consommation par habitant dans la région est la plus faible au monde.

La prépondérance du poisson dans l'alimentation des populations consommant le moins de produits d'origine animale et souffrant le plus de malnutrition montre combien il importe d'assurer aux pauvres, partout dans le monde, un accès durable et meilleur aux poissons. Consommer plus de cet aliment nutritif de premier choix pourrait profondément améliorer la santé et la nutrition sur le court et le moyen terme.

Atteindre cet objectif signifie gérer durablement la pêche de capture mondiale. En effet, les pays les plus dépendants du poisson vivent principalement des prises en milieu naturel et, malgré l'expansion de l'aquaculture, rien ne saurait remplacer ces sources dans l'immédiat. Dans la mesure où les écosystèmes aquatiques mondiaux se situent en grande partie dans des zones rurales reculées, la pêche joue un rôle vital en offrant revenus et protection contre la famine, ce que les gouvernements ont été jusqu'ici incapables de faire. La pêche ne doit pas seulement offrir de la nourriture et des services en quantité suffisante. Elle doit également être accessible aux populations qui en ont besoin. Les pays en développement y parviennent souvent sans notre aide, en ce qui concerne la pêche en milieu naturel.

Pourtant, malgré l'importance de la pêche, il nous est difficile de tirer le maximum de notre gestion des ressources pour assurer un approvisionnement durable, voire meilleur. La pêche côtière, la pêche marine sous juridiction nationale dans les zones économiques exclusives, la pêche en haute mer et les stocks de poissons migrateurs chevauchants ne font pas exception. D'après une récente étude co-rédigée par 21 chercheurs et publiée dans la revue *Science*, portant sur des écosystèmes représentant un quart des zones mondiales exploitées, même si les mesures de gestion ont sensiblement réduit les taux d'exploitation dans certaines régions, une part importante des stocks continuera à s'effondrer si l'on ne procède pas à de nouvelles réductions. Les évaluations de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture sont parvenues à la même conclusion.

La surexploitation résulte d'un accès souvent gratuit et libre (ou trop abordable et pas assez bien réglementé) aux ressources. Certaines pêches, telles que celles en haute mer, sont de véritables biens communs mondiaux. Beaucoup d'autres ont

des caractéristiques similaires mais relèvent de juridictions nationales. Malheureusement, même si les nombreux écrits suite à « La Tragédie des Communs » décrite par Garrett Hardin sont la preuve que nous comprenons le problème, nos actions ne portent pas toujours leurs fruits.

Devant ces échecs, que faut-il donc faire et comment procéder ?

Cinq objectifs prioritaires s'appliquant à la fois à la haute mer et à de nombreuses pêches sous juridiction nationale répondent à cette première question :

1. Identifier les carences structurelles des régimes d'accès (c'est-à-dire la conception des droits de pêche) et y remédier.
2. Minimiser les ponctions de rente résultant des subventions aux carburants et autres subventions inadaptées.
3. Lutter efficacement contre la pêche illégale et la piraterie.
4. Assurer l'inclusion des personnes marginalisées et des plus pauvres dans les chaînes de valeur mondiales.
5. Intégrer les externalités environnementales dans le coût de la pêche.

Comment atteindre ces objectifs est une question plus épineuse. Mes propositions sont complexes et il faut faire preuve de scepticisme face à toute idée simpliste. Je pense, pour ma part, qu'il nous faut repenser le dialogue entre tous les acteurs concernés pour parvenir à des solutions à la fois durables et adaptables pour les pêches mondiales, régionales et nationales. Et, devant l'échec général des institutions actuelles à résoudre ces questions, il nous faudra peut-être envisager l'aide de nouvelles institutions.

Une option méritant d'être discutée serait, par exemple, la mise en place d'un Réseau mondial d'action pour la pêche. Un réseau mondial d'action est un mécanisme de gouvernance qui se concentre sur un bien public précis grâce à un réseau interorganisationnel. Ces réseaux peuvent, grâce à leur impartialité, souder les organismes concernés tout en les poussant systématiquement vers le changement. Leur efficacité pour combler les lacunes de la gouvernance mondiale en matière d'éthique, de communication et de mise en œuvre est de plus en plus reconnue. On pourrait citer en exemple l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination, l'Alliance mondiale pour une meilleure nutrition et le Partenariat mondial de l'eau.

Devant toutes ces promesses, pourquoi ne pas envisager la création d'un réseau inclusif et collégial d'institutions homologues afin de résoudre les problèmes liés aux pêches locales comme mondiales et de tirer des leçons de ce processus? Une telle approche ne supprimerait pas la nécessité de renforcer et de clarifier les rôles et les résultats attendus des institutions intergouvernementales, telles que les organismes des Nations Unies et les organisations régionales de gestion des pêches, car malgré les réformes dont elles ont besoin, elles ont un rôle important et persistant à jouer pour normaliser ce secteur. N'oublions pas non plus combien il importe de renforcer les mécanismes du marché mondial grâce à des institutions telles que l'Organisation mondiale du commerce, qui semblent progresser sur la question des subventions au secteur de la pêche. Malgré leur utilité, nos institutions actuelles ne parviennent pas à résoudre les difficultés. Ainsi, même si la mise en œuvre d'un Réseau mondial d'action efficace est un défi considérable, il n'est pas inutile d'explorer cette option pour répondre au défi de la pêche dans le monde afin qu'elle continue de nous alimenter et de répondre à nos besoins en matière de sécurité alimentaire.



Pôle Position



MANFRED REINKE

Secrétaire exécutif,
Traité sur l'Antarctique

Les changements d'ampleur planétaire se manifestent plus rapidement aux pôles qu'ailleurs; ce qui explique pourquoi ces régions constituent les indicateurs les plus sensibles de telles transformations. Elles sont également les dernières zones étendues quasiment vierges de la planète dotées d'écosystèmes uniques extrêmement sensibles. On y trouve enfin les éléments moteurs du climat mondial; étant donné la forte interdépendance qui existe entre les systèmes climatiques, les modifications qui se produisent dans les régions polaires ont un impact considérable sur les conditions de vie à travers le monde.

La protection de l'environnement figure à l'ordre du jour de la Réunion consultative du Traité sur l'Antarctique depuis le début des années soixante – soit peu de temps après la naissance de ce Traité, considéré comme l'un des instruments internationaux axés sur la paix et la collaboration internationale les plus réussis du siècle dernier. Signé à Washington en décembre 1959 par les 12 pays dont les scientifiques avaient mené des recherches en Antarctique et dans les régions avoisinantes au cours de l'Année géophysique internationale de 1957-1958, il a depuis recueilli l'adhésion de 36 autres pays.

Bien que le Traité ne contienne pas de dispositions relatives à l'environnement, le premier plan de conservation appliqué en Antarctique – les Mesures convenues pour la protection de la faune et de la flore de l'Antarctique – a été adopté lors de la Réunion consultative du Traité sur l'Antarctique tenue en 1964. Les Parties consultatives ont par la suite élaboré la Convention pour la protection des phoques de l'Antarctique, entrée en vigueur en 1978.

À l'occasion des négociations relatives à la Convention de Nations Unies sur le droit de la mer, des inquiétudes ont été soulevées quant aux risques d'une exploitation à grande échelle du krill et aux graves conséquences qu'elle pourrait avoir sur les organismes vivants qui s'en nourrissent. La Convention sur la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique, entrée en vigueur en 1982, prévoit la préservation et l'utilisation rationnelle du krill, des poissons à nageoires et d'autres ressources marines. Contrairement à d'autres organisations régionales de gestion des pêches, elle s'appuie sur une approche écosystémique de la conservation et exige que les effets sur les écosystèmes soient pris en compte dans la gestion de l'exploitation des ressources marines.

Suivant une approche de précaution similaire, les Parties consultatives décident en 1981 de lancer des négociations sur un régime global relatif aux ressources minérales de l'Antarctique afin de minimiser les problèmes d'ordre environnemental et politique posés par une exploitation non réglementée. La Convention sur la réglementation des activités relatives aux ressources minérales de l'Antarctique a été conclue à Wellington en 1988 mais n'est jamais entrée en vigueur, la France et l'Australie déclarant l'année suivante qu'elles ne ratifieraient pas l'accord.

« Le monde avait changé », se rappelle Michel Rocard, ancien premier ministre français. « De nouvelles tendances en matière de politique écologique apparaissaient un peu partout, les exigences s'élargissaient. Deux premiers ministres, liés par l'amitié, l'Australien Robert Hawke et moi-même, annoncent alors leur refus de soumettre la Convention à leur parlement pour ratification et demandent l'ouverture de négociations bien plus ambitieuses. L'Italie et la Belgique ont immédiatement suivi; la Norvège un peu plus tard. »

Ceci ouvrait la voie à des négociations sur un Protocole au Traité sur l'Antarctique relatif à la protection de l'environnement, signé seulement



« ... le développement d'un régime global de protection de l'environnement en Antarctique et des systèmes dépendants et associés est de l'intérêt de l'humanité toute entière. »

deux ans plus tard, en octobre 1991, à Madrid, et entré en vigueur en 1998. Celui-ci stipule que « ... le développement d'un régime global de protection de l'environnement en Antarctique et des systèmes dépendants et associés est de l'intérêt de l'humanité toute entière. » Il désigne l'Antarctique comme une « réserve naturelle consacrée à la paix et à la science », définit les principes fondamentaux qui s'appliquent aux activités humaines dans l'Antarctique et interdit toutes les activités relatives aux ressources minérales de cette région autres que la recherche scientifique. Jusqu'en 2048 il ne peut être modifié qu'avec l'accord unanime de toutes les Parties consultatives au Traité tandis que l'interdiction des activités relatives aux ressources minérales continue à moins que ne soit en vigueur un régime juridique obligatoire concernant lesdites activités.

Le Protocole crée un Comité pour la protection de l'environnement, chargé, en tant qu'organe consultatif d'experts, de donner des avis actualisés et de formuler des recommandations sur la mise en œuvre du Protocole. Il

établit également les lignes directrices stratégiques pour les futures politiques environnementales dans la zone couverte par le Traité.

En 2009, le Comité scientifique pour la recherche en Antarctique publie une étude approfondie intitulée « Changement climatique en Antarctique et environnement », une initiative largement interdisciplinaire, qui avait pour but de « montrer l'importance du continent dans les questions mondiales telles que l'élévation du niveau des mers, le lien entre l'activité humaine et les variations du climat, la disponibilité des réserves alimentaires, la biodiversité et la capacité d'absorption du carbone par les océans. »

Cette année – qui marque le cinquantième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité et le vingtième anniversaire de la signature du Protocole relatif à la protection de l'environnement – les Parties consultatives ont réaffirmé leur engagement à veiller au respect des dispositions du Traité ainsi que leur intention de poursuivre « une coopération forte et efficace », notamment en « continuant à cerner et surmonter les nouveaux défis qui se présentent en matière d'environnement et en renforçant la protection de l'environnement antarctique et de ses écosystèmes dépendants et associés, notamment pour ce qui concerne le changement climatique mondial et les activités humaines dans la région, y compris le tourisme. » Elles ont également invité les États Parties au Traité qui ne sont pas encore Parties au Protocole, de ratifier ce dernier, « réaffirmant par là leur volonté de protéger l'environnement antarctique dans l'intérêt de l'humanité toute entière et de préserver la valeur de la région comme site de recherches scientifiques. »

Adapter le patrimoine commun



KELLY LEVIN

Directeur de recherche
World Resources Report 2010-2011



MANISH BAPNA

Président par intérim du
World Resources Institute



Ce n'est que récemment que le patrimoine commun mondial, ou les ressources partagées que personne ne peut s'approprier mais sur lesquelles toute vie repose, est au cœur des préoccupations environnementales. Dans un premier temps, les impacts locaux des polluants traditionnels tels que les pluies acides et les eaux usées, des décharges, de la construction de barrages sur les fleuves ou des pesticides étaient le centre d'intérêt. Ces problèmes étaient graves et manifestes : les fleuves prenaient feu et le brouillard était si épais qu'il obstruait toute visibilité dans les villes. La question des biens communs s'est certes posée dans ce contexte mais ce n'est que plus tard, au XX^e siècle, que la planète entière a relevé le défi environnemental, à l'heure où les gouvernements ont pris conscience de la réalité d'un monde en rapide évolution. En quelques décennies, les forces mondiales de la consommation, de la production et de la population ont laissé une empreinte profonde, parfois irréversible, sur les ressources partagées de la planète.

Le changement climatique d'origine humaine est aujourd'hui le plus grand défi menaçant l'intégrité des biens communs mondiaux. Depuis l'ère industrielle et ses rejets de combustibles fossiles à grande échelle, la température de surface a augmenté d'environ 0,8 °C, ce qui se traduit déjà par des changements significatifs dans les systèmes physiques, hydrologiques et écologiques.

*“L’augmentation de
2 à 3 °C par rapport aux
températures préindustrielles
annonce très probablement
des changements majeurs
dans les écosystèmes terrestres
et marins et pourrait
accroître de 20 à 30 % le risque
d’extinction des espèces.”*

Pire encore, le changement climatique n’est pas un phénomène isolé : il aggrave d’autres menaces pour le patrimoine commun. Comme le signale le Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat (GIEC), le krill, par exemple, disparaît suite au changement climatique et, avec lui, de nombreuses espèces de poissons. Ainsi, partout dans le monde, la santé des écosystèmes marins, l’alimentation et les moyens de subsistance sont perturbés. La Péninsule antarctique s’est réchauffée ces dernières années et le front glaciaire a reculé de 87 %, avec des implications graves pour la vie sur ce continent unique. L’augmentation de 2 à 3 °C par rapport aux températures préindustrielles annonce très probablement des changements majeurs dans les écosystèmes terrestres et marins et pourrait accroître de 20 à 30 % le risque d’extinction des espèces.

Ces menaces montrent combien il est urgent de réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre. Il est également impératif de s’adapter, étant donné les effets inévitables qui résulteront des gaz à effet de serre déjà émis et du réchauffement qui découlera de la chaleur retenue par les océans.

Le World Resources Report 2010-2011, établi en partenariat avec le PNUD, le PNUE, la Banque

mondiale et le World Resources Institute, encourage les dirigeants gouvernementaux et les professionnels d’Afrique, d’Asie et d’Amérique latine à intensifier les efforts d’adaptation en tirant parti de l’expérience acquise. Il vise à accompagner une meilleure prise de décisions chez les décideurs et les planificateurs nationaux face au changement climatique, en faisant de la prise de décisions rationnelles une priorité pour la préservation du patrimoine mondial, la formulation de recommandations pour mobiliser le public, la collecte et la transmission d’informations, la conception des institutions, les outils de planification et d’élaboration des politiques, et les ressources. Il montre également comment les gouvernements peuvent intégrer les risques posés par les changements climatiques dans la pratique gouvernementale, ce qui pourrait servir de modèle pour intensifier l’adaptation dans les pays en développement.

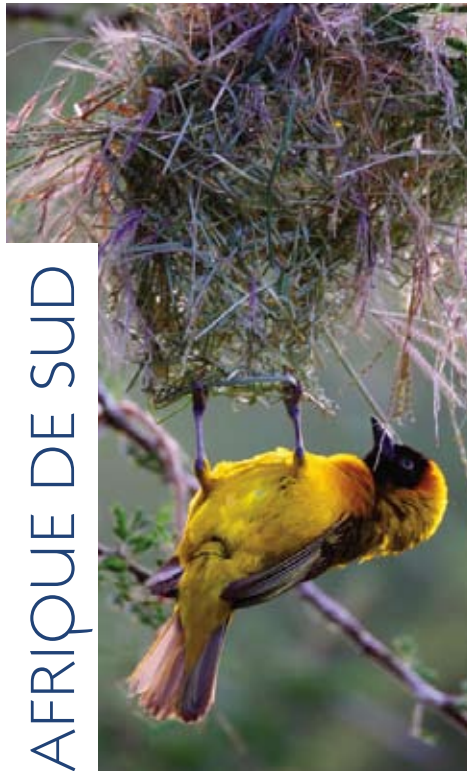


© Paul Nicklen/Corbis



NAMIBIE

En Namibie, les agriculteurs luttent constamment contre le désert : dans les régions les plus arides, les précipitations annuelles sont en moyenne de 20 mm. Le changement climatique risque de raccourcir encore les saisons des pluies et le Gouvernement namibien a donc mis en place des forums locaux pour la gestion intégrée des ressources, où les agriculteurs et les prestataires de services luttent contre l'infertilité des terres. Les agriculteurs surveillent les précipitations locales, la disponibilité de fourrage et l'état du bétail, tandis que les prestataires donnent des orientations pour une gestion agricole durable et de bonnes pratiques en termes de santé animale. Les communautés agricoles ont également établi un système de pâturage en rotation et laissent les terres menacées de dégradation en repos. À l'annonce d'une période sèche, elles vendent le bétail, évitent le surpâturage et touchent un revenu. Ces canaux d'information bilatéraux entre fonctionnaires et agriculteurs aident les communautés à faire face aux sécheresses et à la dégradation des sols. De telles initiatives pourraient être généralisées en Namibie comme ailleurs.



AFRIQUE DE SUD

Un des 17 pays au monde dotés d'une méga-diversité, l'Afrique du Sud abrite près de 10 % de toutes les espèces d'oiseaux, de poissons et d'espèces végétales recensées dans le monde et près de 15 % des espèces littorales et marines. Le changement climatique risque d'aggraver les dangers qui menacent la biodiversité, nés de la croissance urbaine et industrielle, car la sécheresse et les inondations sont plus fréquentes, le niveau des cours d'eau baisse et les incendies se multiplient.

L'Afrique du Sud a élaboré une stratégie novatrice pour conserver suffisamment d'habitats naturels intacts afin de protéger les espèces menacées et de sécuriser des couloirs biologiques. Elle a mis en place des programmes pour la biodiversité, en cartographiant les espèces naturelles et leurs caractéristiques ainsi que l'utilisation des terres et des ressources de zones entières. Les principes de conception de la riposte aux changements climatiques ont été intégrés aux programmes, en faisant des zones de connectivité et de refuge une priorité afin d'améliorer la résilience des espèces. Les autorités locales les utilisent dans l'élaboration des programmes municipaux pour décider où la conservation est prioritaire et où le développement peut être favorisé.



VIET NAM

Situé sous les tropiques, le Viet Nam est extrêmement vulnérable aux effets des changements climatiques, en particulier à l'élévation du niveau de la mer. C'est pourquoi le Gouvernement a institutionnalisé la restauration à grande échelle des mangroves, avec le soutien de donateurs tels que la Banque mondiale et la Croix-Rouge. Depuis 2001, 15 000 hectares de forêts protègent désormais le littoral du pays.

Cependant, les résultats sont très différents au Nord et au Sud. Au Nord, où les plantations font l'objet d'une protection officielle, les utilisateurs locaux se sentent spoliés de leurs droits, ce qui crée des conflits et du ressentiment. Au Sud, la restauration s'accompagne d'efforts pour réduire la pauvreté et pour diversifier les moyens de subsistance et ainsi gagner le soutien des communautés locales. D'après les résultats, intégrer l'adaptation à un processus de planification serait plus efficace sur le long terme.

Ces études de cas et d'autres recherches peuvent être trouvées en intégralité sur www.worldresourcesreport.org

Biens communs : liens utiles

Sur cette page, vous trouverez des liens vers les sites Internet de gouvernements, d'organisations internationales, d'organisations non gouvernementales, d'entreprises, de médias et d'autres groupes à travers le monde. Ils vous seront utiles pour effectuer des recherches sur l'économie des écosystèmes et de la gestion des produits chimiques. Ces liens ont été sélectionnés afin de vous donner les ressources les plus utiles parmi toutes les informations disponibles sur Internet. La revue *Notre Planète* ne souscrit pas nécessairement aux points de vue exprimés et ne donne aucune garantie quant à l'exactitude des informations affichées sur ces sites. Nous espérons toutefois que vous y trouverez un large éventail d'opinions et de perspectives.

www.unep.org

www.gpa.unep.org/

Le Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres (GPA) a été adopté par la communauté internationale en 1995. Il vise à prévenir la dégradation du milieu marin due aux activités terrestres en facilitant la tâche des États en matière de préservation et de protection de ce milieu. C'est le seul programme mondial qui étudie directement le lien entre écosystèmes terrestres, d'eau douce, côtiers et marins.

www.unep.org/regionalseas/

Le Programme pour les mers régionales vise à apporter des réponses à la dégradation toujours plus rapide des océans et des zones côtières dans le monde. Il promeut la gestion et l'utilisation durables de l'environnement marin et côtier en encourageant des pays voisins à prendre des mesures globales et spécifiques pour protéger leur environnement marin partagé.

[Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification](http://www.unccd.int)

www.unccd.int

La désertification est un problème économique, social et environnemental majeur pour de nombreux pays de toutes les régions du monde. La convention a été conçue pour résoudre le problème de l'intensification de la dégradation des terres dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches.

www.unep.org/desertification/successstories/

Bien que la désertification soit toujours un problème environnemental majeur entravant le développement des zones arides, de nombreux projets et initiatives communautaires ont réussi à trouver des solutions.

[Convention sur la diversité biologique](http://www.cbd.int/)

www.cbd.int/

La Convention sur la diversité biologique a été inspirée par l'engagement croissant de la communauté mondiale pour le développement durable. Elle constitue une avancée majeure dans la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de ses éléments constitutifs et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques.

[Union internationale pour la conservation de la nature](http://www.iucn.org)

www.iucn.org

Il est fondamental de préserver la biodiversité pour relever certains des plus grands défis mondiaux, tels que la lutte contre le changement climatique, l'énergie durable, l'amélioration du bien-être des populations et la création d'une économie verte.

Forêts

www.unep.org/forests/

Les forêts couvrent un tiers de la superficie des terres émergées et jouent un rôle crucial dans le monde. En effet, 1,6 milliard de personnes dépendent des forêts pour leur subsistance. Elles jouent un rôle clé dans notre lutte contre le changement climatique. Les forêts nourrissent nos rivières et sont indispensables pour l'approvisionnement en eau dans près de 50 % des plus grandes villes de la planète.

[Forests Policy Brief \(Document d'orientation sur les forêts\)](http://www.unep.org/ecosystemmanagement/Portals/7/Documents/unep_policy_series/5thUNEPPolicySeries.pdf)

www.unep.org/ecosystemmanagement/Portals/7/Documents/unep_policy_series/5thUNEPPolicySeries.pdf

Les forêts ont toujours été essentielles à la vie humaine et à l'économie et elles le seront encore davantage avec l'accroissement de la population mondiale. La population mondiale tout entière dépend des forêts pour leurs services de capture du carbone ainsi que pour leur rôle prédominant pour soutenir la croissance d'une économie mondiale verte. Ce document d'orientation vise à définir le rôle déterminant des forêts pour une économie verte offrant des solutions innovantes pour la gestion des forêts.

[Évaluation intégrée du carbone noir et de l'ozone troposphérique](http://www.unep.org/dewa/Portals/67/pdf/BlackCarbon_SDM.pdf)

www.unep.org/dewa/Portals/67/pdf/BlackCarbon_SDM.pdf

Cette évaluation porte sur tous les aspects des émissions anthropiques du carbone noir et des précurseurs de l'ozone troposphérique, tels que le méthane. Elle analyse les tendances et les causes des émissions de ces substances.

[Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone](http://www.ozone.unep.org/new_site/en/index.php)

www.ozone.unep.org/new_site/en/index.php

La Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone sont dédiés à la protection de la couche d'ozone. Avec 196 parties, ils constituent les traités les plus largement ratifiés de l'histoire des Nations unies. Ils ont permis de réduire de plus de 97 % la consommation mondiale de substances appauvrissant la couche d'ozone réglementées.

www.unep.fr/ozonaction/

Le Service ActionOzone du PNUE aide les pays en développement et les pays à économie en transition à se conformer au Protocole de Montréal.

[Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques](http://www.unfccc.int)

www.unfccc.int

La Convention des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) étudie les solutions pour la réduction du réchauffement climatique et pour faire face à l'augmentation inévitable des températures. Le Protocole de Kyoto est un instrument additionnel à la Convention.

[Annuaire du PNUE 2011 : Questions émergentes dans notre environnement mondial](http://www.unep.org/yearbook/2011/pdfs/UNEP_YEARBOOK_Fullreport.pdf)

http://www.unep.org/yearbook/2011/pdfs/UNEP_YEARBOOK_Fullreport.pdf

L'Annuaire du PNUE 2011 examine les questions mondiales émergentes et recense les progrès des sciences de l'environnement. Il met également en lumière les grands événements et les faits nouveaux de l'an dernier et présente les tendances les plus récentes des données et des indicateurs en matière d'environnement. Pour qui s'intéresse de près à l'avenir de notre planète, l'Annuaire du PNUE 2011 est un ouvrage incontournable.

Sommets de la Terre Rio+20

www.worldsummit2002.org/index.htm

www.uncsd2012.org/rio20/

www.un.org/esa/dsd/agenda21/



C'est dans l'espace que j'ai célébré l'Épiphanie, flottant calmement loin des sons, des odeurs et des saveurs terrestres, avec pour seul contact physique le toucher de mes vêtements. Apercevant la planète, j'ai d'abord vu de l'eau, ce qui n'a rien d'étonnant ; la lumière du soleil se réfléchissant sur la nappe bleue étincelante de l'océan Pacifique. Mais je ne pouvais entendre le bruit des vagues ni goûter l'air salé. La lumière était d'une clarté perçante, sans atmosphère pour adoucir les rayons du soleil. Le ciel bleu de la Terre avait fait place à une étendue noire, bordée par une mince bande d'un bleu vif flou sur le pourtour du globe.

“ Il faut comprendre que, tout en faisant partie intégrante de l'environnement, nous sommes à la fois des observateurs et des agents de sa transformation.

Nous pouvons y induire et produire des changements, qu'ils soient positifs ou négatifs.”

ROBERTA

BONDAR

Après avoir observé la planète depuis l'espace pendant 8 jours, je pense avoir acquis un intérêt et un respect plus profonds pour les forces qui façonnent notre monde. Chaque particule du sol, chaque plante, chaque animal est unique. Je m'émerveille également de la créativité et de l'ingénuité de notre propre espèce, tout en me demandant pourquoi nous ne nous rendons pas tous compte que nous construisons, chaque jour, notre avenir et que nos actions locales ont une incidence sur la communauté mondiale, tant aujourd'hui que pour les générations futures.

À partir de l'espace, la vue d'une planète sans hommes a certainement de quoi déconcerter. Mais il nous faut revenir sur terre transformés car ce n'est qu'à la surface de la terre qu'apparaissent les plantes précieuses, les animaux confiants et les papillons délicats. Les hommes devraient faire preuve de respect et d'admiration au lieu d'engendrer destructions et extinctions. Parce que nous avons mis au point des technologies redoutables et sommes rapidement devenus une espèce épuisant les ressources disponibles, notre responsabilité ultime consiste à protéger les autres espèces de nous-mêmes.

Il faut comprendre que, tout en faisant partie intégrante de l'environnement, nous sommes à la fois des observateurs et des agents de sa transformation. Nous pouvons y induire et produire des changements, qu'ils soient positifs ou négatifs, en fondant nos convictions, raisonnements et idées sur la science et diverses philosophies

religieuses, spirituelles ou morales. Ceux qui tentent de maintenir l'environnement en l'état risquent de rendre impossible toute évolution naturelle. Nous pouvons cependant essayer de protéger les autres formes de vie contre la puissance extrême de notre technologie et les défis posés par la population humaine, notamment les pressions exercées sur ces milieux préservés.

Il nous faudrait consacrer du temps et des lieux à la recherche de la paix et à la stimulation spirituelle. Ces moments de réflexion sont nécessaires pour pouvoir donner à nos initiatives une signification et une logique plus larges. Si l'on cherche à atteindre un but dans l'existence, il faut se fixer et accomplir des objectifs. Mais nous avons également besoin de considérer avec recul nos propres vies et notre propre moralité. Après tout, cette planète abritera également nos existences futures, confrontées à des craintes nouvelles et des défis inattendus.

Nous n'avons pas toutes les réponses mais nous continuons à vivre et à nous développer en faisant appel aux connaissances acquises par l'observation d'autres formes de vie. C'est une raison suffisante pour prendre

Roberta Bondar — Première neurologue dans l'espace et première femme astronaute du Canada — à bord de la navette spatiale en janvier 1992 lors de la première mission internationale sur la microgravité. Elle a ensuite dirigé, pendant dix ans, une équipe internationale de recherche médicale spatiale, collaborant avec la NASA pour appuyer une vingtaine de missions de la navette spatiale et de la station spatiale MIR. Elle possède aujourd'hui sa propre fondation, qui a pour objectif de stimuler l'éducation à l'environnement par le biais de la photographie artistique.

soin de notre milieu naturel, en agissant de façon prévoyante. Le message devrait être clair. Les attentes des générations futures sont inconnues, sauf une : la survie. Si nous ne protégeons pas l'environnement respectueux de l'homme qu'offre notre planète, notre véritable demeure ne pourra finalement plus nourrir nos âmes, ni même nos corps.



Le Parc national de Quttinirpaaq, dans les terres les plus au nord de l'Arctique canadien, constitue un vrai désert polaire, avec seulement 60 ml de précipitations par an © Roberta Bondar



www.unep.org/ourplanet

APPEL MONDIAL
Pour les Champions de la Terre 2012

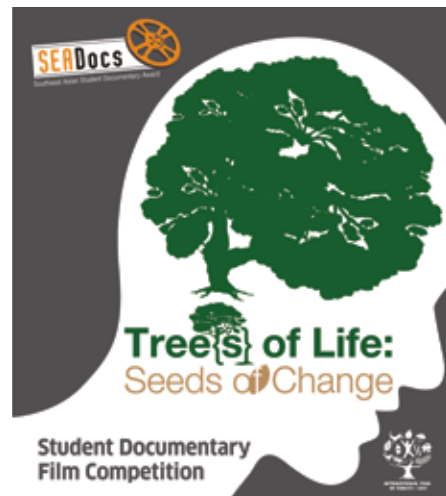
Les candidatures sont acceptées jusqu'au 31 octobre
Nommez votre Champion aujourd'hui sur
www.unep.org/champions



PNUE



CHAMPIONS
DE LA TERRE



• Deadline for Entries: September 2, 2011 •
• Apply Online at www.goethe.de/sciencefilmfestival •

